Mesures de prévention contre le coronavirus

Fermeture en série des plages

Page 2

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 5090 - Mardi 2 juin 2020 – Prix : 10 DA

119 nouveaux cas de et 8 décès en 24 heures

Virus : le nombre de contaminés régresse, celui des morts stable

Page 2

Tribunal de Koléa

Report du procès de Karim Tabbou au 29 juin

Page 16

Devant le mécontentement des commerçants à l'arrêt

Vers la levée «progressive» des restrictions imposées

● Béjaïa/Une délégation de commerçants et artisans reçue par les autorités

Ph/E. Soraya/J. A.

A l'arrêt depuis près de trois mois suite à l'apparition de la pandémie de Covid -19, nombre de commerçants commencent à se plaindre de cette situation. Lire page 3

Rétablissement de 98,2 % des patients, selon Benbouzid

La chloroquine a prouvé son efficacité

Page 2

Pétrole

Le Brent à plus de 37 dollars

Page 5

Mesures de prévention contre le coronavirus

Fermeture en série des plages

■ *Les autorités ont finalement pris la décision d'interdire la baignade dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus. Plusieurs walis ont ordonné la fermeture de toutes les plages et les voies qui y conduisent.*

Par Meriem Benchaouia

PhD. R.

Alger, Mostaganem, Boumerdès, Jijel... cette décision restera en vigueur jusqu'au lancement officiel de la saison estivale et ce, afin d'empêcher l'affluence des citoyens sur ces espaces qui connaissent d'habitude de grands regroupements d'estivants. A cet effet, le wali d'Alger a décidé de fermer toutes les plages de la capitale. La décision du premier responsable de la wilaya d'Alger restera en vigueur jusqu'au lancement officiel de la saison estivale. Par ailleurs, le wali d'Alger a rappelé la nécessité de respecter les recommandations des services de santé, entre autres, le port obligatoire du masque, la distanciation sociale et les mesures d'hygiène. Toujours dans le cadre de la lutte contre la pandémie de coronavirus, les services de la wilaya de Mostaganem avaient décidé d'interdire la baignade et de fermer les 43 plages que compte la wilaya ainsi que les voies qui y conduisent, a indiqué Hayat Mammeri. Dans le même cadre, les instances sécuritaires concernées ont été chargées de l'application de cette décision et de la fermeture des voies menant aux plages dans les 10 communes côtières, a ajouté la même responsable. Mme Mammeri a, en outre, fait savoir que les préparatifs de la saison estivale, prévue chaque année du 1er juin au 30 septembre, se poursuivront de manière normale, en dépit du report de l'ouverture des plages en raison de la situation sanitaire exceptionnelle que le pays traverse. Le ministère de tutelle prépare actuellement un protocole sanitaire pour protéger les citoyens durant la saison estivale qui sera bientôt communiqué et comprendra, selon la même responsable, toutes les mesures de prévention que les établissements hôteliers, les agences de tourisme et les professionnels du secteur doivent prendre pour leur retour à l'activité. A Boumerdès, la décision de fermeture a été dictée par le constat, durant le week-end, d'une importante affluence de citoyens sur les grandes plages de la wilaya dont celles de la ville, de Cap Djinet, de Dellys et de Boudouaou El Bahri, suite à une montée des températures, a indiqué le wali, Yahia Yahiatene. En effet, la majorité des plages de la wilaya, au nombre de 63, dont 47 autorisées à la baignade, ont enregistré le week-end passé une forte affluence de citoyens et de familles, de l'intérieur et de l'extérieur de la wilaya, et ce, en dépit des instructions des autorités d'éviter les regroupements pour arrêter la propagation du Covid-19. Le wali de Boumerdès a toutefois affirmé que les services de la wilaya «demeurent mobilisés en se tenant prêts à accueillir les estivants durant cette saison estivale, dans le cas où le coronavirus serait éradiqué», a-t-il souligné. M. Yahiatene a fait part, à ce titre, de l'affectation d'enveloppes financières au profit des communes côtières concernées en vue de procéder à l'aménagement des plages et à la mobilisation de toutes les conditions d'accueil nécessaires au niveau des 19 hôtels (2 406 lits) de la wilaya, au même titre que de ses 15 camps de vacances (7 290 lits), 14 maisons de jeunes, cinq auberges de jeunesse et quatre piscines semi-olympiques. Aussi, plusieurs plages de la région Ouest de la wilaya de Skikda ont été fermées, a-t-on appris des Assemblées populaires des communes concernées. Il s'agit plus particulièrement des plages d'Ain Oum Loksob, Ain Doula, Lebrarek, Taleza, Beni Said , Kessir El Baz, Lekbiba, Oued El Djomli, a-t-on ajouté. Les présidents des Assemblées populaires communales ont également exhorté, dans le cadre des mêmes mesures préventives, les résidents de ces zones à ne pas louer de logements aux estivants. Il convient de noter que la plupart des plages de la wilaya de Skikda ont connu une affluence importante de citoyens ce week-end, malgré les consignes des autorités s'agissant de la distanciation pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus. Le même phénomène a été observé sur la plage de Larbi Ben Mhidi qui s'étend sur 15 km à l'est de Skikda, où les éléments de la Gendarmerie nationale sont intervenus pour faire évacuer les citoyens et faire respecter les mesures de prévention. Les services de la Protection civile ont quant à eux pris l'initiative d'aller sur les plages et de sensibiliser les citoyens à la nécessité de respecter les mesures de confinement. Il est à souligner que le ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial prépare actuellement un protocole sanitaire pour protéger les citoyens durant la saison estivale qui sera bientôt communiqué et comprendra, toutes les mesures de prévention auxquelles devront se plier les établissements hôteliers, les agences de tourisme et les professionnels du secteur.

La Gendarmerie nationale sensibilise les estivants à Jijel

Une campagne de sensibilisation contre les risques de propagation de l'épidémie de coronavirus a été lancée dimanche par la Gendarmerie nationale à travers plusieurs plages de la ville de Jijel, où une affluence des estivants a été enregistrée, a indiqué le responsable de la cellule de communication du groupement territorial de ce corps constitué. L'affluence grandissante des vacanciers sur les plages de «La petite baie», «Ouled Bounar» et «le Grand phare», situées à l'entrée Ouest de la ville de Jijel, a incité les services de la Gendarmerie nationale à lancer cette opération de sensibilisation pour se prémunir contre le Covid-19, notamment la distanciation sociale et le port de la bavette, a précisé le capitaine Mohamed Hamada. La même source a relevé que cette campagne sera poursuivie et ciblera d'autres estivants sur d'autres plages de la wilaya, de la commune de Kheiri Oued Ajoul (Est de Jijel) à Ziama Mansouriah (Ouest de Jijel). Les éléments de la Gendarmerie nationale se sont rapprochés des baigneurs pour expliquer la manière à travers laquelle le coronavirus se propage, les moyens de prévention contre la contamination et ont insisté sur la nécessité de se conformer aux mesures de la distanciation sociale, l'interdiction de rassemblements, a fait savoir la même source. **M. B.**

119 nouveaux cas de et 8 décès en 24 heures

Virus : le nombre de contaminés régresse, celui des morts stable

L'ALGÉRIE a enregistré huit nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, en hausse d'un cas par rapport à hier (7), portant à 661 le nombre total de morts, a annoncé hier, le porte-parole du comité scientifique en charge de la gestion de l'épidémie le Pr Djamel Fourar. Le nombre de contaminations a baisse à 119 avec 8 cas de moins par rapport à hier (127), pour atteindre 9513 cas confirmés.

En parallèle, le nombre de guérisons est estimé à 146 cas en 24h, pour atteindre au total 5894, selon le Pr Fourar, qui ne manque d'appeler, encore et toujours, à observer les gestes barrières, masque et distance, contre le fléau du coronavirus. **R N**

Rétablissement de 98,2 % des patients, selon Benbouzid

La chloroquine a prouvé son efficacité

Le protocole de traitement à base de chloroquine, adopté depuis le 23 mars dernier, auquel ont été soumis les patients atteints de coronavirus a prouvé «son efficacité avec le rétablissement de 98,2 % des patients atteints sur un total de plus de 16 000 cas traités», indique le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, a présenté, avant-hier, lors de la réunion du Conseil des ministres, un exposé sur la situation épidémiologique due au coronavirus. Lors de cet exposé, le ministre a fait état d'«une stabilité de la situation sanitaire dans le pays » ayant permis «une reprise des activités sanitaires au niveau des hôpitaux, y compris les interventions chirurgicales non urgentes et l'enregistrement d'indicateurs positifs à la faveur de l'activation et du renforcement des mesures sanitaires». Selon Benbouzid, 98,2 % des malades atteints du Covid-19 en guérissent grâce au protocole de traitement à base de chloroquine. Le ministre de la Santé, Abderrahmane Bebouzid, avait indiqué auparavant que «les données sanitaires et les études menées par les experts sur l'utilisation du protocole à base de chloroquine en association avec des antibiotiques, font état d'indicateurs satisfaisants». Pour sa part, Dr Bekkat Berkani, membre du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, a déclaré : «On a remarqué une évolution dans le monde après l'usage de l'hydroxychloroquine. De nombreux pays l'utilisent maintenant, dont les Etats-Unis, la France, l'Italie, parfois associé à un antibiotique, en fonction de la gravité de l'atteinte. L'utilisation de ce protocole de traitement à la chloroquine est notre seule arme maintenant».

Le professeur Benbouzid a également précisé que «l'augmentation du nombre de laboratoires de diagnostic, passé de 1 à 26 laboratoires accrédités, la disponibilité des kits de dépistage en quantité suffisante ainsi que l'intensification des enquêtes épidémiologiques ciblées avaient contribué à la détection davantage de cas d'infections au cours du dernier mois». Il a souligné, à cet effet, que «le stock actuel en moyens de protection, de prévention et de traitement reste suffisant».

Le président de la République s'est dit «satisfait quant à l'amélioration progressive relevée en matière de lutte contre la propagation de la pandémie de coronavirus. Cependant, il a mis l'accent sur l'impératif respect des mesures préventives, notamment le port des masques de protection et le respect de la distanciation physique», lit-on dans le communiqué du Conseil des ministres. Rendant hommage aux personnels de la santé, tous corps confondus, le président Tebboune a fait part «de son admiration personnelle pour eux et la reconnaissance de la nation pour leurs sacrifices, soulignant qu'ils représentent le symbole du sacrifice et que l'Algérie en est fière et ne les oubliera jamais».

Louiza Ait Ramdane

Devant le mécontentement des commerçants à l'arrêt

Vers la levée «progressive» des restrictions imposées

■ *A l'arrêt depuis près de trois mois suite à l'apparition de la pandémie de Covid -19, nombre de commerçants commencent à se plaindre de cette situation.*

Par Thinhinene Khouchi

Ph.> D. R.

Devant ce mécontentement, les pouvoirs publics envisagent actuellement de lever certaines des restrictions. Invité, hier, de la Radio nationale, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce, Abderrahmane Benhazil, a indiqué qu'«*actuellement, le ministère du Commerce planche sur la levée progressive des restrictions imposées aux activités de production et de services*». Réagissant au mécontentement des commerçants qui sont à l'arrêt depuis des mois en raison de la crise sanitaire que connaît le pays depuis le mois de mars dernier, le ministère envisage de lever certaines des restrictions décidées à leur encontre et, par contrecoup, satisfaire ainsi les citoyens faisant habituellement appel à leurs services, sans signaler, toutefois, la date à laquelle cette mesure entrera en application. L'invité de la Chaîne 3 a indiqué que le ministère du Commerce «*examine actuellement les conditions dans lesquelles pourrait s'effectuer une reprise sécurisée des activités économiques, celles notamment de la grande distribution, des services et de vente au détail*». Benhazil a expliqué que cette reprise allait se faire au coup par coup, en amenant les commerçants à assurer une stricte gestion sanitaire des espaces habituellement réservés à leurs activités, afin d'éviter des contacts trop rapprochés entre leur clientèle. Parmi les activités sujettes à ces autorisations de reprise susceptibles de toucher, dans un premier stade, quelque 150 000 commerçants et artisans, dont un très grand nombre s'est retrouvé sans source de revenu, il a cité notamment celles de la restauration collective, les salons de coiffure et les commerces d'habillement. Par ailleurs, le représentant du ministère du Commerce a annoncé la prise de nouvelles mesures tendant à instituer un plus large contrôle sanitaire des produits alimentaires importés ou fabriqués localement. Notant que ces aspects sont déjà assurés par le département commercial du ministère, «*en termes d'analyse de ceux appelés à être mis sur le marché de la consommation*», Abderrahmane Benhazil a précisé que l'idée tend à mettre sur pied un vaste réseau national de laboratoires de contrôle, armés des plus récentes technologies. A ce propos, le directeur général du contrôle économique et de la répression des fraudes au ministère du Commerce a fait état de l'étude en cours d'un projet de création d'une agence nationale de sécurité alimentaire, expliquant que celle-ci sera destinée à servir d'instrument d'appui à l'évaluation de «*tous les risques sanitaires, de recherche scientifique de certains produits émergents, la technologie alimentaire et les types de fraudes évoluant de jour en jour*».

T. K.

Activités commerciales impactées par le coronavirus à Béjaïa

Une délégation de commerçants et artisans reçue par les autorités

Une délégation de commerçants et artisans ayant observé un rassemblement de protestation avant-hier devant le siège de la wilaya en vue de revendiquer une autorisation pour reprendre leurs activités a été reçue en marge de cette action par le wali. C'est ce qu'a affirmé la cellule de communication de la wilaya dans un communiqué de presse rendu public hier et expliquant les tenants de la discussion ayant animé la rencontre. «*Le wali a reçu une délégation de commerçants et artisans de la wilaya Béjaïa qui ont organisé ce matin un rassemblement devant le siège de la wilaya pour revendiquer la levée de la mesure de fermeture de certains commerces dans le cadre des dispositions de prévention et de lutte contre la propagation du Covid-19*», indique la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «*Conscients des impératifs de santé publique mais aussi des commerçants et artisans impactés par des charges financières induites par le prolongement de la mesure due confinement partiel, les concernés ont fait état de leurs préoccupations sociales et de l'avenir de leurs activités*». Il a été souligné qu'il a écouté attentivement leurs doléances et leurs propositions visant le retour à leurs activités, notamment la restauration, les cafés, les services, l'habillement, les artisans bijoutiers, le service, les auto-écoles, magasins d'électroménager, vente de chaussures, les coiffeurs, les cordonniers et surtout l'impact négatif induit par la pandémie sur leurs activités et leur situation sociale. «*Le wali, qui a écouté attentivement les commerçants et compris leurs inquiétudes, s'est engagé à transmettre leurs doléances, leurs attentes et leurs propositions aux hautes autorités du pays, puisqu'il s'agit d'une décision prise à l'échelle nationale pour lutter contre le coronavirus*», souligne-t-on. Pour rappel, une première action avait été tenue le 12 mai et une délégation avait alors été reçue par le premier responsable de la wilaya. Des propositions visant le retour aux activités commerciales et artisanales avaient été faites par les représentants de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (Ugcaa) portant sur le respect des mesures barrières par les commerçants, dont le port du masque de protection et la distanciation physique. Contacté, Samir Mamasse a affirmé avoir proposé aux autorités la réouverture des magasins avec le respect des mesures barrières afin d'éviter une autre crise économique et sociale, du moment que les commerçants sont très impactés par la crise sanitaire, que la relance sera difficile vu les pertes subies et des indemnisations ont été évoquées. Abdelkader Boucherit de l'Ugcaa a abondé dans le même sens, affirmant que des propositions ont été faites au wali qui a promis qu'elles seront transmises aux autorités centrales. Hier, des commerçants ont ouvert leurs magasins dans la matinée et trois d'entre eux ont été interpellés par la police avant d'être relâchés.

Hocine Cherfa

Validée avant-hier par l'APN

Raouya expose la loi de finances complémentaire au Sénat

Après avoir convaincu les députés, c'est à la commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation que Abderahamane Raouya, ministre des Finances, a présenté hier le texte de loi de finances complémentaire (PLFC) pour l'exercice 2020. A ce titre, lors de sa présentation des grandes lignes du texte additif de la loi de finances 2020, devant les membres de la haute chambre du Parlement, Abderahamane Raouya est revenu sur la hausse des prix des carburants énoncés dans le PLFC 2020, respectivement établie à 3 dinars/litre, pour les trois catégories d'essence, et de 5 dinars/litre pour le gasoil. Une augmentation qui, rappelons-le, a suscité une grande indignation lors des débats du même texte la semaine dernière à l'APN. Néanmoins, soulignera-t-il, en vue de conforter le pouvoir d'achat des citoyens, notamment ceux à bas et moyen revenu, le texte annonce une augmentation du seuil du SNMG (salaire minimum national garanti) qui passera de 18 000 dinars à 20 000 dinars à partir du 1er juin. A cette disposition, s'ajoutera la suppression de l'IRG pour les salaires inférieurs à 30 000 dinars. Le premier argentier du pays a ajouté que ce PLFC 2020, prévu pour boucler le budget de l'Etat de l'année en cours, propose aussi de remplacer la taxe foncière par la taxe sur la fortune tout en élargissant le champ de ses sujets et en augmentant sa valeur selon une échelle ascendante. Il prévoit également, poursuivra-t-il, la suppression du système de contrôle des permis pour les professions non commerciales comme le droit. Enchaînant, Raouya dira aux membres de la Commission économique et financière du Sénat que le PLFC 2020 propose, par ailleurs, une exonération totale de la taxe sur le revenu brut qui ne dépasse pas 30 000 dinars par mois et revoit le seuil du salaire minimum national garanti de 18 000 dinars à 20 000 dinars à partir du 1er juin.

Par ailleurs, abordant le volet consacré à l'investissement, le ministre des Finances rappellera à ladite Commission la suppression prévue par le texte additif à la loi de finance 2020, de la règle des 49/51 % régissant les investissements étrangers (IDE), exception faites aux projets d'activités d'achat et de vente de produits et celles de nature stratégique. Dans ce contexte, il rappellera aussi la suppression du droit de préemption lors de la cession d'actions ou d'actions sociales réalisées par ou pour des étrangers et la suppression de l'obligation de financer les investissements étrangers en recourant au financement local.

Auparavant, à l'entame de sa présentation, le premier argentier du pays a expliqué que les initiateurs et rédacteurs du PLFC 2020, dans la construction de cet outil prévisionnel de l'affectation des ressources et charges de l'Etat, ont revue à la baisse le prix du cours référentiel du baril de pétrole à 30 dollars au lieu de 60 dollars, seuil fixé dans le projet de loi initial élaboré par le gouvernement Bedoui.

Lynda Naili

Ordre du mérite

Le Président Tebboune décerne la médaille «Achir» à la défunte Aicha Barki

■ Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a décidé, dimanche, de décerner à titre posthume la médaille de l'ordre du mérite national au rang de «Achir» à la défunte Aicha Barki, présidente de l'Association «Iqra» d'alphabétisation, en reconnaissance à son apport important dans la bataille menée contre l'analphabétisme, a indiqué le communiqué du Conseil des ministres.

Par Safia B.

«*Le président de la République a décidé, à cette occasion, de décerner la médaille de l'ordre du mérite national au rang de ''Achir'' à titre posthume à la défunte Aicha Barki, présidente de l'Association ''Iqra'' d'alphabétisation, en reconnaissance à son apport important dans la bataille menée contre l'analphabétisme notamment chez les femmes dans les régions rurales et dans les villes intérieures*», a précisé le communiqué, ajoutant qu'il avait également ordonné de conférer à l'association «Iqra» le statut d'«*association d'utilité publique*». Dans ce contexte, a poursuivi le document, le Président Tebboune a ordonné «*l'élaboration d'une liste nominative des associations éligibles à ce statut, en reconnaissance à leurs contributions pour la société au niveau national, particulièrement celles ayant joué un rôle important durant la crise sanitaire en termes de collecte et de distribution des dons en faveur des citoyens lésés, renforçant ainsi les valeurs de solidarité entre les enfants du peuple et aidant l'Etat à lutter contre le Covid-19*».

Ph. > D. R.

Une «pourfendeuse» convaincue et engagée de l'illettrisme

Présidente de l'association d'alphabétisation «Iqra», la défunte Aïcha Barki, décédée il y a une année, aura été, plus de deux décennies durant, une «*pourfendeuse*» engagée de l'illettrisme qu'elle traquera dans les recoins les plus reculés de l'Algérie, en même temps qu'une militante convaincue des droits de l'Homme. La défunte, a qui le président de la République Abdelmadjid Tebboune a décerné dimanche à titre posthume la médaille du mérite national «Achir» lors d'un Conseil des ministres, a fait de la lutte contre l'illettrisme et son pendant, qu'est l'ignorance, sa raison d'être et son noble leitmotiv pour une existence riche, engagée et généreuse. En fondant, en 1990, l'Association Iqraa (lis, ndlr), Aïcha Barki s'est lancée dans un projet des plus ambitieux et des plus méritoires tant la portée de celui-ci allait se confirmer au fil du temps et s'avérer porteur autant pour l'individu que la Nation. En s'attaquant à la «*malédiction*» de l'analphabétisme, l'un des plus néfastes héritages de la présence coloniale, elle se sera investie, sans répit, dans l'un des chantiers les plus sensibles de l'Algérie postindépendance. C'est que, même trois décennies après le recouvrement de la souveraineté du pays, le défi de venir à bout des sombres fiefs de l'illettrisme était encore posé. Native, en 1946, de la localité de Ain Bessam (Bouira), elle était destinée à une carrière d'enseignement dès 1963 à Alger, d'abord au sein des sections d'alphabétisation, pour obtenir ensuite un poste d'enseignante dans diverses écoles de la capitale, avant d'être nommée directrice de l'établissement «El Mouwahiddine».

Ce parcours prend fin à la suite d'une retraite, au bout de 32 ans de services. Entre-temps, elle fût également l'une des fondateurs de l'Observatoire national des Droits de l'homme (ONDH). Il faut relever que c'est à la veille d'un tournant douloureux du pays, celui de la tragédie nationale, que l'annonce de la création de l'association «Iqraa» eut lieu, puis officiellement proclamée, le 8 juin 1991, à l'occasion de la Journée arabe d'Alphabétisation. Un challenge que sa présidente mènera, non sans entraves et risques, dans un contexte très difficile. Et c'est essentiellement la femme rurale qui bénéficiera des enseignements dispensés par «Iqra», davantage celles se trouvant dans les zones les plus enclavées du territoire national : la chaouie, naylie, mozabite, targuie, etc., que les circonstances de l'histoire ont injustement écartées du droit élémentaire à lire et à écrire. Parmi les objectifs, du reste nobles, que l'association s'est assignée, figurent la lutte contre la déperdition scolaire et l'ignorance dans la société, et la construction de centres d'alphabétisation à travers tout le territoire national. Ces efforts ont valu de nombreuses reconnaissances à l'endroit de l'association et de sa présidente, dont le Prix international d'Alphabétisation de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco) en 1997, celui de l'Organisation pour l'éducation, la science et la culture de la Ligue arabe (Alesco) en 1998, puis de l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (Issisco) en 2000. En 1994, fût décerné le Prix Roby-Kidd par le Conseil international de l'éducation des adultes (ICAE) dont Mme Barki fût élue au poste de vice-présidente, sachant qu'elle a également obtenu le statut d'Observateur au sein du Conseil économique et social (Ecosoc) des Nations unies en 1988 et qu'elle fût membre fondateur de l'Ecosoc-Afrique en 2008.

Ceci, alors que l'association Iqraa est membre de plusieurs réseaux d'ONG arabes. Après une vie ponctuée de réalisations et comblée en satisfactions objectives, Aicha Gharbi Barki décède le 27 mai 2019 à l'âge de 73 ans, des suites d'une longue maladie. Sa disparition a été unanimement qualifiée de «*grosse perte*» pour la lutte contre l'analphabétisme en Algérie, dont le taux a fortement reculé de 85 % à l'indépendance à 8,7 % en 2019. Son héritage lui aura, toutefois, survécu en toute personne arrachée aux ténèbres de l'ignorance et au handicap de l'inculture grâce à «Iqra».

S. B.

Batna

La cueillette du thym sauvage bat son plein

En plein cœur du Parc national de Belezma à Batna, la cueillette du thym sauvage ou zaâtar, à la fois aromate à l'odeur puissante et plante médicinale aux vertus reconnues, bat son plein sur les collines rocailleuses de Theniet Zaatar (Vallée du thym) sur les hauteurs du village Bozzo (Ali Nemeur) de la commune de Meraouna. Kamel Selloum, Zidane et leur groupe d'amis qui habitent la ville de Merouana ramassent pendant des heures les petites feuilles de cette plante chaque vendredi depuis fin avril. «*Nous venons le matin ou à la mi-journée et nous ne rentrons qu'à l'approche du Maghreb*», confie Zidane, couché sur le flanc en train de ramasser le thym difficilement discernable pour le non initié des autres plantes vertes composant la pelouse luxuriante et verdoyante revêtant ce parc national de 26 250 hectares classé par l'Unesco depuis 2015 réserve de la biosphère. Chaque jour des dizaines d'hommes mais aussi de femmes envahissent ce site également désigné localement par «Oulemouthène». Ils doivent se placer sur les genoux pour arriver à distinguer la précieuse plante. Jadis, le thym s'élevait au-dessus du sol et était reconnaissable de loin par ses fleurs blanches virant vers le rose et on pouvait le couper avec une faucille, assure Mohamed, assis non loin de sa petite ferme qui souligne que la cueillette intense et prématurée du zaâtar a fini par réduire les aires de croissance naturelle de la plante. Certains même coupent la plante par les racines, empêchant sa régénération, regrette-t-il. Ce rythme d'exploitation met en péril le zaâtar dans cette zone du parc de Belezma avec même le risque d'extinction, estime Hakim, photographe et fervent défenseur de la faune et de la flore de ce parc, et très actif sur le réseau social Facebook. Pour Kamel et ses amis, la recherche de cette plante médicinale «*par excellence*» répond exclusivement à un usage personnel. Elle est tout indiquée pour les problèmes de santé durant le froid, assure Kamel qui précise qu'il a pris l'habitude de sécher le thym avant de le broyer en farine pour en mélanger une cuillère à café avec de l'huile d'olive dans un petit flacon de 20 ml qui, après une dizaine de jours, devient un remède très efficace contre les toux et bronchites surtout des enfants. «*J'en prépare ainsi chaque année pour mon usage personnel et celui de mes proches*», ajoute-t-il, enchaînant que le thym broyé peut être utilisé avec de l'huile d'olive comme baume appliqué sur les poitrines des nouveau-nés et enfants pour traiter certains problèmes respiratoires liés au froid.

Le Parc national de Belezma, une réserve naturelle des plantes médicinales aurésiennes Pour d'autres cueilleurs du site, le thym sauvage est source de revenus d'appoint puisque un bol de ses feuilles miraculeuses peut se vendre de 500 DA en temps de cueillette à 1 500 DA et plus en hiver, assurent certains d'entre eux. Aromate recherché sous d'autres cieux, le thym appelé en chaoui Legrich Edjerthil est dans les Aurès un conservateur alimentaire naturel mais surtout un remède traditionnel naturel dont l'usage et les recettes sont transmis et confirmés d'une génération à l'autre et ce pouvoir curatif est confirmé par les nouvelles recherches. Ainsi, il a été montré que le thym sauvage (thymus vulgaris) contient une huile essentielle (thymol) qui lui confère des vertus antiseptiques, toniques, stomachiques, sédatives, antispasmodiques et expectorantes, assure Hamchi Abdelhafidh, ancien cadre du Parc national de Belezma dans son opuscule sur «*Les plantes médicinales du Parc national du Belezma* (Batna)». Le Parc national de Belezma chevauche les huit communes de Batna, Oued El ma, Sériana, Fesdis, Oued Chaâba, Djerma, Hidoussa et Merouana. Célèbre pour ses 5 315 hectares de majestueux cèdres de l'Atlas, cette réserve naturelle renferme une riche flore de près de 650 espèces dont 140 plantes médicinales. Ces plantes composant la pharmacopée séculaire aurésienne sont traditionnellement cueillies et proposées à la vente par les herboristes de la région.

Hani B.

Pétrole

Le Brent à plus de 37 dollars

Les prix du pétrole étaient proches de l'équilibre en cours de séance européenne hier, après des chiffres encourageants en Chine et avant la possible avancée du prochain sommet de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep).

Par Salem K.

Ph/D. R.

Hiermatin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, valait 37,88 dollars à Londres, en hausse de 0,11 % par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril américain de WTI pour le mois de juillet lâchait quant à lui 0,59 %, à 35,28 dollars. Jeffrey Halley, analyste, a mis en avant des données chinoises illustrant «une reprise de l'industrie manufacturière» qui contribue à la reprise de la consommation de pétrole, un facteur de soutien des prix. L'activité manufacturière en Chine a en effet rebondi en mai grâce à la levée des restrictions due à l'épidémie de Covid-19, à 50,7 contre 49,4 en avril, selon le cabinet IHS Markit pour le groupe de médias Caixin. Mais l'analyste a également souligné le «nuage noir» que représente la prochaine réunion de l'Opep, qui «pourrait être avancée au 4 juin». L'organisation, dont le prochain sommet est toujours officiellement prévu les 9 et 10 juin, n'a pas communiqué sur ce changement de calendrier. Les pays membres et leurs dix alliés via l'accord Opep+ doivent «discuter de la possibilité d'une prolongation des coupes de la production de brut», a complété Naeem Aslam. Ces dernières se chiffrent pour les mois de mai et juin à 9,7 millions de barils par jour (mbj), auxquels viennent s'ajouter des coupes volontaires de plusieurs pays dont l'Arabie saoudite. «Cela pourrait suggérer un certain enthousiasme autour d'un maintien de ces coupes sur une plus longue période», a ajouté M. Wilson. Les termes de l'accord décidé le 12 avril précisent que cette réduction doit passer à 7,7 mbj de juillet à décembre puis de 5,8 mbj de janvier prochain à avril 2022.

S. K.

Changes

L'euro au plus haut en deux mois face au dollar

L'euro a atteint hier un nouveau plus haut en deux mois face au dollar, dans un marché optimiste malgré les tensions sino-américaines, à quelques jours d'une réunion de la Banque centrale européenne. Hier matin, l'euro gagnait 0,31 % face au billet vert, à 1,1136 dollar. Une heure plus tôt, il avait atteint 1,1154 dollar, un niveau plus vu depuis fin mars. «La réouverture de la plupart des pays rend possible une éventuelle reprise économique, ce qui aiguise l'appétit du marché pour le risque, et donc pèse sur le dollar», a expliqué Samuel Siew, analyste. Le billet vert étant considéré comme une valeur refuge, il a tendance à se déprécier lorsque l'optimisme domine sur les marchés. De plus, «les participants au marché sont soulagés que le président Trump n'ait pas annoncé d'actions de représailles significatives envers la Chine durant la conférence de presse de vendredi», a souligné Lee Hardman, analyste. Les investisseurs redoutaient que Donald Trump ne remette en cause les efforts réalisés pour aboutir à une première phase d'un accord commercial, mais le président américain, qui dénonce depuis plusieurs jours la loi controversée sur la sécurité nationale que Pékin veut imposer à Hong Kong, a calmé le jeu en se contentant de demander la révocation du statut commercial préférentiel de l'ancienne colonie britannique avec les Etats-Unis. Et concernant les manifestations contre les violences policières et le racisme aux Etats-Unis, qui ont parfois viré à l'émeute et ont conduit à l'instauration d'un couvre-feu dans plusieurs grandes villes, dont Washington, «les investisseurs ne semblent pas inquiets à ce stade», a ajouté Hussein Sayed, analyste. L'événement principal de la semaine aura lieu jeudi avec la réunion de la Banque centrale européenne. «La question clé est de savoir si (les responsables) vont étendre le programme d'achat d'actifs et, si oui, de combien», a expliqué M. Sayed. Après une salve de mesures exceptionnelles en mars, alors que l'Europe se barricadait pour endiguer la crise sanitaire, l'institut s'était montré «prêt» à en faire plus, lors de sa réunion d'avril, face à cette crise inédite.

Yahi N.

Marchés

Les bourses asiatiques terminent hier en hausse

Les Bourses asiatiques ont terminé hier en hausse, rassurées par les représailles américaines limitées en réponse à la loi sécuritaire imposée à Hong Kong par Pékin, et réjouies aussi par un indicateur économique encourageant en Chine. A Hong Kong, l'indice Hang Seng s'est fortement apprécié de 3,36 % à 23 732,52 points, tandis que l'indice composite de Shanghai a progressé de 2,21 % à 2 915,43 points et celui de Shenzhen de 3,16 % à 1 842,95 points. Après l'adoption par la Chine d'une loi controversée sur la sécurité à Hong Kong, Donald Trump a annoncé vendredi plusieurs mesures punitives mais qui étaient attendues, comme la fin du statut commercial préférentiel de l'ancienne enclave britannique avec les Etats-Unis. Les marchés financiers redoutaient bien plus un retour de la guerre commerciale avec la Chine, un pas que le président américain n'a pas franchi –pour le moment. «Trump a retenu ses coups», a résumé l'analyste Stephen Innes, jugeant la conférence de presse du président américain «riche en critiques contre la Chine, mais pauvre en actes». L'activité manufacturière a par ailleurs rebondi en Chine en mai, grâce à la levée des restrictions prises à cause du coronavirus, selon l'indice des directeurs d'achat (PMI) calculé par le cabinet IHS Markit. Les gains ont été plus mesurés à la Bourse de Tokyo, où l'indice vedette Nikkei s'est apprécié de 0,84 % à 22 062,39 points, tandis que l'indice élargi Topix a pris seulement 0,32 % à 1 568,75 points. C'est néanmoins la première fois depuis fin février que le Nikkei clôture au-delà de la barre symbolique des 22 000 points. Les espoirs liés à la reprise de l'activité économique au Japon après la fin de l'état d'urgence ont relégué hier au second rang les tensions sino-américaines et les émeutes aux Etats-Unis, selon Yoshihiro Ito, stratégiste en chef chez Okasan Online Securities.

Yanis B.

France

Le marché automobile montre les premiers signes de reprise

Le marché automobile français a encore plongé en mai,de 50,34 %, sous l'effet des mesures de confinement, toutefois les constructeurs discernent de premiers signes de reprise, selon des données publiées hier. A l'image de leurs concurrents étrangers, les groupes français ont encore souffert sur la période. PSA (Peugeot, Citroën, DS, Opel) a enregistré un recul de 56,07 % des immatriculations de voitures particulières neuves tout comme le groupe Renault (Renault, Dacia, Alpine) avec 50,39 % d'immatriculations en moins, d'après les chiffres du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). Le commerce automobile, mis à l'arrêt lors du confinement entre le 17 mars et le 11 mai, s'est effondré, entraînant une chute des immatriculations automobiles de 72 % en mars puis de 88,8 % en avril. Mais sur le mois de mai, les premiers signes de reprise sont apparus. «On a noté une nette reprise en fin de mois, c'est-à-dire que tout le système de distribution et celui de livraison ainsi que les commandes se sont débloqués», a commenté François Roudier, porte-parole du Comité des constructeurs français d'automobiles (CCFA). «Le chiffre du début de mois était très bas, très proche du mois dernier, puis progressivement avec la réouverture des concessions automobiles, les livraisons, des distributions mais aussi les commandes sont reparties alors qu'elles étaient négatives le mois dernier», a-t-il ajouté. «Les perspectives demeurent très floues pour la première fois depuis des années», a souligné le porte-parole du CCFA. Pour l'année 2020, les prévisions du secteur «sont comprises entre -20 % et -30 %, mais elles sont à prendre vraiment prudemment car il nous manque vraiment beaucoup d'informations, particulièrement sur la relance», a précisé M. Roudier. L'impact de cette situation hors norme est d'ores et déjà présent. Heurté de plein fouet, le groupe Renault a annoncé un plan d'économies de plus de 2 milliards d'euros sur trois ans, qui prévoit 4 600 suppressions d'emploi sur 48 000 en France, et plus de 10 000 hors de France.

Lyes C.

Crimes coloniaux dans les camps de concentration en Algérie

D'intéressants témoignages sur les grands écrans

La torture pratiquée par la France coloniale en Algérie depuis le début de l'occupation jusqu'à la veille de l'indépendance, la politique de déplacement des populations autochtones et les camps de concentration, sont des questions ayant suscité l'intérêt de nombreux chercheurs, historiens et cinéastes, qui ont décidé de consigner les témoignages de moudjahidine et d'anciens condamnés à mort.

Par Abla Selles

Ph/D. R.

Les historiens et les chercheurs en histoire de l'Algérie s'accordent à dire que la France coloniale a pratiqué la torture dès 1830 et n'a eu de cesse de martyriser les civils et les prisonniers tout au long de sa présence en Algérie. Ces pratiques ont laissé des séquelles physiques et psychiques sur les moudjahidine et les familles des martyrs qui ont vécu la torture ou les déplacements forcés vers les camps militaires, selon les déclarations de l'avocat des militants et révolutionnaires du Mouvement national et de la révolution, le regretté Amar Bentoumi, dans le documentaire «*Silence, on torture*». Réalisé par Mohamed Guettas, le documentaire «*Silence, on torture*», dont le scénario est signé par Abdelouahab Benmansour, braque la lumière sur les centres de torture, théâtre des pires crimes contre l'humanité, à travers des témoignages vivants de moudjahidine, qui reviennent, non sans peine, sur des scènes de sang et des méthodes de torture imaginées par la soldatesque française pour supplicier les révolutionnaires en les plongeant dans une spirale infinie de douleur et de souffrance. «*Silence, on torture*» consigne la tragédie du peuple algérien, à travers des photos et des séquences d'archives que les enfants d'aujourd'hui auraient peut-être du mal à regarder, mais qui étaient bel et bien le lot quotidien des Algériens loin des yeux des médias étrangers. A présent, ils sont le témoin de l'atrocité abominable du colonisateur et de sa transgression de tous les us et lois garantes de la dignité de l'être humain et de son intégrité physique et morale.

Chercheure en histoire à l'Université de Tours en France, Ouanassa Siari Tengour précise, dans le documentaire d'Abderezak Hellal sur les centres de concentration dans les Aurès, que les premiers déplacements forcés des populations autochtones de leurs dechras et faubourgs avaient débuté en novembre 1954 dans les environs d'Oued El Abiod et Oued Addi. Elles furent placées dans ces camps sous haute surveillance militaire. Elle évoque, à ce propos, la journée du 19 novembre 1954 lorsque les parachutistes du Colonel Ducourneau ont atterri sur les mechtas de «Hambla», «Akriche» et «Boucetta» où ils ont obligé les femmes à mettre le feu à leurs maisons avant de tirer à bout portant sur celles qui ont refusé et opposé une résistance, à l'instar des chahidate Mansoura et Djoumoua Bouchetta, Fatma Djaghrouri et Fatima Berrehaïl. Le documentaire reprend également le témoignage de Marc Garanger, photographe officiel au sein du régiment du général Georges Parlange, qui raconte que «*les soldats français rasaient les villages d'origine et obligeaient leurs habitants à reconstruire d'autres à proximité des postes militaires entourés de barbelé. Appelés nouveaux villages, ils étaient en réalité des camps de regroupement coloniaux*».

A. S.

Décédé dimanche à l'âge de 84 ans

Christo, un artiste de haute facture

L'artiste Christo, décédé dimanche à l'âge de 84 ans, a donné son nom au célèbre couple de plasticiens qu'il formait avec sa femme Jeanne-Claude, créateur de réalisations monumentales nécessitant des années de conception et des millions de dollars pour ne durer que quelques jours. Inventeur d'un genre artistique nouveau, «l'entoilage de l'espace», Christo était connu pour ses emballages en tissu du Pont-Neuf à Paris (1985) et du Reichstag de Berlin (1995). Cet homme à la silhouette élancée, aux cheveux mi-longs devenus blancs, est décédé «de causes naturelles» à New York où il avait élu domicile depuis de nombreuses années, selon un message posté par ses collaborateurs sur sa page Facebook. Quelques chiffres donnent la mesure – ou la démesure – de son travail : 26 millions de dollars pour planter des parapluies géants en Californie et au Japon, 26 ans pour avoir l'autorisation d'installer des milliers de portiques à New York, 650 000 m² de tissu pour entourer des îlots en Floride, 5 millions de spectateurs venus voir le Parlement allemand empaqueté... L'histoire a débuté par la rencontre, en 1958, à Paris, d'un Bulgare, Christo Vladimiroff Javacheff et d'une artiste française, Jeanne-Claude Denat de Guillebon, née le même jour que lui. Ils se marient. Dans le futur partage des tâches, il sera plutôt l'artiste et elle l'organisatrice. «*Ce n'est pas l'œuvre de Christo, c'est l'œuvre de Christo et Jeanne-Claude*», répéta sa vie durant cette petite femme de caractère, à la chevelure écarlate. Naturalisé américain, le couple eut un fils. Jeanne-Claude est décédée en 2009. Né le 13 juin 1935 à Gabrovo, en Bulgarie, Christo fuit en 1956 dans un train de marchandise le régime communiste et le réalisme soviétique enseigné aux Beaux-arts de Sofia. A Paris, le jeune homme fréquente les Nouveaux réalistes, comme Yves Klein ou Niki de Saint-Phalle, s'initie à la peinture abstraite. Révolté par la construction du mur de Berlin, il entasse en 1962 des barils de pétrole dans une rue de Saint-Germain-des-Prés, signant son premier coup d'éclat. En 1968, le couple emballe pour la première fois un monument : la Kunsthalle de Berne (Suisse). «*Chaque œuvre est une expédition*», relevait cet artiste particulièrement tenace qui rechignait à s'appesantir sur le sens de leur production. Pour le Reichstag, un vote des députés allemands a même été nécessaire (292 voix pour, 223 contre). «I*l n'y pas de message,* notait-il à propos du mastaba d'Hyde Park. *Qu'elle soit critique ou positive, toute interprétation est légitime*». «*Sur 50 ans de travail, 37 projets ont été refusés, seuls 22 ont été acceptés*», précisait Christo en 2010, lui qui n'avait jamais pris le même avion que Jeanne-Claude de peur de devoir interrompre la préparation d'une œuvre en cas de crash. Leur travail ne fut pas de tout repos : dans le Colorado, en 1972, ils installent un rideau de 120 m de haut et 400 m de large, au milieu d'une vallée. Mais le vent le déchire. La seconde tentative sera la bonne. «*Christo a vécu sa vie pleinement, non seulement en imaginant ce qui semblait impossible mais en le réalisant*», ont salué, dimanche, ses collaborateurs.

F. H.

En juin 2020 sur Netflix

Les Kardashian et des nouveautés à ne pas manquer

Après un mois de mai très chargé, Netflix continue de remplir son catalogue en juin. «*13 Reasons Why*» et «*Dark*» auront droit à leur saison finale, tandis que les deux premières saisons de «*L'Incroyable Famille Kardashian*» vont faire leur apparition. Côté film, le très attendu «*Da 5 Blood*» de Spike Lee arrive sur la plateforme, de même que «*Your Name*» de Makoto Shinkai et «*Premier Contact*» de Denis Villeneuve. Réalisé par Makoto Shinkai, le film «*Your Name*», sorti en 2016, est devenu le plus grand succès de l'animation japonaise. L'histoire d'un lycéen tokyoïte et une adolescente campagnarde, qui sans se connaître découvrent qu'ils échangent leurs vies dans leur sommeil est désormais un film culte à voir et revoir dès le 1er juin. Autre classique disponible le même jour : «*Blade Runner : The Final Cut*», le film de 1982 en version remasterisée. La série «*Supergirl*» aura droit à sa quatrième saison et les célèbres Kardashian vont faire leur apparition sur la plateforme avec les deux premières saisons de leur télé-réalité, «*L'Incroyable Famille Kardashian*».

D. R.

Proche-Orient

A El Qods, l'esplanade des Mosquées rouvre après 10 semaines sans fidèles

■ Fidèles au visage barré de masque sanitaire, ruban collé sur les tapis pour les séparer pendant la prière, l'esplanade des Mosquées a rouvert dimanche après deux mois de fermeture pour cause de pandémie, au lendemain de la mort, à proximité, d'un Palestinien qui suscite un vif émoi.

Par Rosa C.

Aucun incident majeur n'a été rapporté, mais huit résidents arabes ont toutefois été interpellés pour avoir «*perturbé la visite encadrée d'une centaine de Juifs*», selon la police israélienne. Auparavant, dans la nuit fraîche et venteuse, des dizaines de musulmans s'étaient rassemblés devant l'une des larges portes de bois de l'enceinte pour entrer dans les lieux peu après 03h00 (00h00 GMT), soit avant même «l'adhan», l'appel à la prière. Ils ont été suivis par des centaines d'autres pour la première prière. «*Dieu est grand, nous protégerons Al-Aqsa par notre âme et notre sang*», ont répété à l'entrée les fidèles accueillis par le directeur de cette mosquée, Omar Kiswani, qui les a félicités pour leur patience. Désignée sous le nom de Haram al-Charif – «Noble sanctuaire» – par les musulmans et Mont du Temple par les Juifs, l'esplanade des Mosquées abrite le Dôme du Rocher et la mosquée Al-Aqsa. Elle est administrée par le Waqf de Jérusalem, organisme qui dépend de la Jordanie. Quelques heures après la première prière, une centaine de Juifs sont entrés à leur tour sur l'esplanade, premier lieu saint du judaïsme. Les Juifs sont autorisés à s'y rendre pendant des heures précises, mais pas à y prier afin d'éviter d'attiser les tensions. Huit résidents arabes ont été arrêtés pour avoir tenté de «*perturber cette visite*», en scandant notamment des «*slogans nationalistes*», selon le porte-parole Micky Rosenfeld. Le Dôme du Rocher et la mosquée Al-Aqsa ont aussi été ouverts dimanche après avoir été fermés à la mi-mars par les autorités religieuses dans le cadre des mesures sanitaires visant à freiner la propagation du coronavirus à Jérusalem, ville disputée dont la partie orientale est occupée et annexée par Israël depuis 1967. Cette fermeture était «*malheureuse*», affirme Oum Ratib, dans le coin de la mosquée Al-Aqsa réservé aux femmes. Avant la pandémie, «*nous avions l'habitude de passer la plupart de notre temps ici et de laisser les enfants jouer*», dit-elle à propos de la vaste esplanade. Jusqu'à présent, Israël a enregistré plus de 17 000 contaminations, pour environ neuf millions d'habitants, dont 284 décès. Du côté palestinien, moins de 500 cas ont été confirmés en Cisjordanie occupée et à Ghaza, dont trois morts, pour une population totale d'environ cinq millions d'âmes. Au cours des dix dernières semaines, les muezzins avaient appelé les fidèles à prier, mais chez eux, et ce même pendant le mois saint du ramadan, qui s'est terminé la semaine dernière. «*Il n'y a eu ni ramadhan, ni Aïd el-Fitr* (à Al-Aqsa), *mais aujourd'hui c'est la fête*», a déclaré sur place Ramzi Abisan, un homme dans la trentaine venu aux aurores. Si l'esplanade a rouvert dimanche, les autorités restent vigilantes pour tenter de juguler la propagation du virus. Du personnel fournissait ainsi des masques sanitaires aux fidèles qui n'en n'avaient pas, d'autres prenaient la température de personnes entrant dans l'enceinte. Et sur les tapis de prière rouges, des bandes de ruban blanc ont été collées à intervalle pour maintenir une distanciation physique lors de la prière. Des soldats israéliens, postés aux alentours, étaient aussi aux aguets.

R. C.

Ph.> D. R.

Commentaire

«Oppression»

Par Fouzia Mahmoudi

Les activistes luttant pour un meilleur encadrement de la police espèrent aujourd'hui que la mobilisation à travers les États-Unis, suite à la mort George Floyd, réussira à pousser les politiques à prendre des mesures pour éviter de nouvelles morts comme celle de l'homme de 46 ans à Minneapolis dans l'État du Minnesota. La vidéo d'un policier, appuyant avec son genou sur le cou de l'afro-américain durant de longues minutes jusqu'à ce que mort s'en suive, a suscité partout l'indignation, jusqu'à la Maison-Blanche, où Donald Trump a exprimé son choc après avoir vu les images et assure que justice sera rendue. Des paroles qui n'ont pas convaincu du côté des activistes et des simples citoyens horrifiés par le sort de George Floyd et qui protestent parfois violemment pour demander un changement radical au sein des forces de l'ordre. Des milliers de personnes se sont rassemblées ces derniers jours pour exiger que justice soit rendue au lendemain d'une nuit marquée par des émeutes. La colère qui a explosé à Minneapolis s'est rapidement propagée à tout le pays, de Miami jusqu'aux abords de la Maison-Blanche, à Washington. La police a tiré des gaz lacrymogènes dimanche devant le lieu de résidence du président américain pour disperser une manifestation contre les violences policières et le racisme. Une foule de manifestants s'était amassée devant le lieu en scandant des slogans, allumant des feux et en brandissant des pancartes. Des couvre-feux ont été décrétés dans plusieurs villes, comme Houston et Los Angeles, et des milliers de soldats de la garde nationale ont été déployés dans quinze États et à Washington. À Saint Paul, la ville qui jouxte Minneapolis, épicentre du mouvement, des milliers de personnes ont manifesté dimanche après-midi contre le racisme et pour que les policiers impliqués dans la mort de George Floyd rendent tous des comptes. Pour l'instant, seul l'un d'eux, Derek Chauvin, a été arrêté et inculpé d'homicide involontaire. «*Nous avons des enfants noirs, des frères noirs, des amis noirs, nous ne voulons pas qu'ils meurent. Nous sommes fatigués que ça se répète, cette génération ne se laissera pas faire. Nous en avons assez de l'oppression*», disent les manifestants. Des rassemblements étaient aussi en cours à Washington, à Miami et à New York. À Los Angeles, des soldats de la garde nationale, en tenue de combat et armés de fusils d'assaut, ont commencé à patrouiller dans le centre-ville dans la matinée. Ce qui n'a pas empêché des pilleurs de s'attaquer à des magasins d'un centre commercial huppé à Santa Monica. Et à Philadelphie, sur la côte Est, plus de 50 personnes ont été arrêtées pour pillages depuis samedi, selon la police. Malgré le déploiement policier, les violences ont gagné samedi soir de nombreuses villes, dont New York, Philadelphie, Dallas, Las Vegas, Seattle, Des Moines, Memphis, Los Angeles, Atlanta, Miami, Portland, Chicago et la capitale Washington. Des routes ont été coupées, des voitures et des commerces incendiés, et les forces de l'ordre, déployées en grand nombre, ont répliqué par des gaz lacrymogènes et, dans certains cas, des balles en caoutchouc. Le président Donald Trump, qui est confronté aux désordres civils les plus graves de son mandat, alors que le pays fait toujours face à la pandémie de Covid-19, a promis de «*stopper la violence collective*» et a dénoncé les agissements de «*gauchistes radicaux*» et notamment la mouvance radicale «antifa» (antifasciste), qu'il a annoncé vouloir désigner comme une organisation terroriste. Reste à savoir si ces manifestations tiendront bon cette fois-ci ou si elles finiront par s'essouffler face à la répression et l'impavidité des autorités. Peut-être une prise de conscience des forces de l'ordre elles-mêmes qui pourrait influencer une prise de conscience plus large des dysfonctionnements systémiques au sein de la police américaine.

F. M.

États-Unis

Les deux astronautes américains transportés par SpaceX arrivés à bord de l'ISS

Les deux astronautes de la Nasa transportés par la capsule de SpaceX sont entrés dimanche dans la station spatiale internationale, une nouvelle étape franchie avec succès pour cette mission qui marque le retour des transports américains vers l'ISS après neuf ans d'interruption. Bob Behnken et Doug Hurley, qui avaient décollé à bord d'une fusée Falcon 9 la veille depuis la Floride, sont les premiers astronautes à rejoindre la station, à 400 km de la Terre, grâce à un véhicule d'une société privée. La capsule Crew Dragon s'est amarrée à l'ISS à 14h16 GMT, quelques minutes en avance sur l'horaire prévu, après environ 19 heures de voyage. Après de nombreuses vérifications, environ trois heures plus tard, l'écoutille de la capsule a été ouverte. Les deux meilleurs amis, d'anciens pilotes militaires, ont alors retrouvé les habitants actuels de la station, un compatriote et deux astronautes russes, pour une photo collective. «*Le monde entier a suivi cette mission et nous sommes tellement, tellement fiers de tout ce que vous avez fait pour notre pays, et en réalité pour inspirer le monde*», les a félicités depuis la Terre le patron de la Nasa, Jim Bridenstine, juste après leur arrivée. Il s'agit d'une des rares bonnes nouvelles de la période pour les États-Unis, en pleine pandémie de coronavirus et alors que des manifestations embrasent les villes américaines pour protester contre la mort d'un Afro-Américain, George Floyd, aux mains de policiers blancs. Certains internautes ont d'ailleurs partagé la chanson de Gil Scott-Heron, «Whitey On The Moon», datant de 1970, après la mission Apollo 11 sur la Lune. Les paroles juxtaposent les injustices vécues par les Afro-Américains avec la réussite du programme spatial américain, très coûteux. Depuis la fin des navettes spatiales en 2011, seules des fusées russes envoyaient les Américains vers l'ISS, qui file à 27 000 km/h autour de la Terre. «*Ce fut un honneur de faire partie de cet effort de neuf ans depuis la dernière fois qu'un véhicule américain s'est amarré à la station spatiale internationale*», a déclaré Doug Hurley, 53 ans, après l'accomplissement de cette opération ultra-délicate. La Nasa a chargé SpaceX de développer un nouveau taxi spatial, et si la mission actuelle – qui pourrait durer jusqu'en août – est certifiée sûre, les Américains ne dépendront plus des Russes pour accéder à l'espace. Pour trois milliards de dollars, accordés depuis 2011 dans le cadre d'un contrat à prix fixe, SpaceX a promis à la Nasa six allers-retours vers l'ISS, avec quatre astronautes à bord. Le chef de l'agence spatiale russe, Dmitri Rogozine, a félicité dimanche sur Twitter Jim Bridenstine, ainsi que le fondateur de SpaceX, Elon Musk : «*Je souhaite aux équipes de la Nasa de finir avec succès de reconstruire son système de transport national*», a-t-il écrit. SpaceX acheminait déjà des cargaisons vers l'ISS depuis 2012, mais c'est la première fois que la Nasa lui confie sa ressource la plus précieuse : ses astronautes.

4e anniversaire du décès de Mohamed Abdelaziz

Hommage à une «figure centrale» de la cause sahraouie

■ *Le peuple sahraoui a commémoré dimanche le 4e anniversaire de la mort du Président Mohamed Abdelaziz (1948-2016), «leader unique et figure centrale» qui a tracé la voie de la libération des Sahraouis de l'occupation marocaine.*

Par Moncef G.

Le Président sahraoui Brahim Ghali a, dans son allocution à l'issue d'un forum (4e du genre) tenu à l'occasion de la disparition du leader sahraoui, rendu hommage à un «*leader unique et une figure centrale dans la lutte du peuple sahraoui et les luttes des peuples en général pour la liberté, la dignité et l'indépendance*». Honorant son combat pour la libération de son peuple, Ghali a dit : «*Mohamed Abdelaziz a passé sa vie, jusqu'à ses derniers instants, au service de la cause nationale, avec dévouement et loyauté, à veiller sur l'intérêt national suprême, quels que soient les sacrifices et tout en étant confiant quant à une sûre et inévitable victoire*». Il y a quatre ans, jour pour jour, le peuple sahraoui perdait «*un leader unique, dans son courage, sa détermination et sa capacité à planifier dans le domaine militaire, sa perspicacité et sa sobriété dans sa gestion de divers aspects de la question nationale, sur divers fronts, à l'intérieur et à l'extérieur*», a ajouté le Président Ghali.

Quatre décennies de lutte, des acquis et des lueurs d'espoir

Evoquer la figure de Mohamed Abdelaziz pour Ghali, c'est parler aussi des acquis de la cause sahraouie au cours des quatre dernières décennies. Les réalisations obtenues sous sa direction «*dans une atmosphère marquée par des conspirations haineuses de l'occupant marocain, généreusement soutenu par les forces d'injustice les plus puissantes dans un monde, reflètent la distinction du martyr, sa clairvoyance et sa réflexion stratégiques*», a rappelé le Président.

Cela montre également, soutient-il, «*la force, la persévérance, la détermination et la volonté d'acier de ce peuple patriotique, et sa ferme détermination à arracher la victoire et l'achèvement de la souveraineté de son Etat sur l'ensemble du territoire national*». Par conséquent, «*ce forum est un message du peuple sahraoui à l'Etat occupant* (Maroc) *d'abord et à tous ses alliés et amis dans le monde, qu'il continue sur la voie de libération tracée par les martyrs, sans hésitation et sans recul, vers la réalisation de ses objectifs, quels que soient le prix et le temps requis*», a souligné le président. A l'occasion de cette rencontre qui se veut un «*forum d'honneur*» en souvenir de Mohamed Abdelaziz, le Président Ghali a mis l'accent sur la nécessité «*de garder à l'œil les défis et enjeux actuels et tout ce que cela implique comme mobilisation soulignée par le 15e congrès du Front Polisario*». S'inspirer des valeurs nationales de l'homme Il a rappelé, en outre, que ce forum est une invitation «*ouverte*» en particulier à la jeunesse sahraouie, pour «*représenter les valeurs nationales, sociales et humaines inspirées du parcours du leader et tous les martyrs de la cause nationale*». Par ailleurs, les autorités sahraouies ont autorisé le recueillement de dizaines de personnes près du domicile familial du défunt, tout en respectant les mesures préconisées pour freiner la propagation du Covid-19. Ont pris part à cet hommage, entre autres invités, des compagnons de lutte du dirigeant décédé, ainsi que des proches à lui et une partie des autorités locales. Le 17 avril 1947 à Smara (Sahara occidental), est né l'homme politique et leader de la révolution du peuple sahraoui. Il a participé à la fondation du Front Polisario et après la mort d'El-Ouali Mustapha Sayed, il est devenu son secrétaire général en 1976. En 1982, il a été élu président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) jusqu'à sa mort, le 31 mai 2016. Depuis 1976, Abdelaziz est l'homme qui a mené la lutte pour l'indépendance du peuple sahraoui des champs de bataille aux couloirs de l'ONU, où le processus stagne toujours en raison de l'intransigeance du Maroc, soutenu par la France.

M. G.

Libye

L'armée «progresse avec force» vers le périmètre de l'aéroport de Tripoli

Le centre des médias de l'opération «Volcan de la Colère» des forces du Gouvernement d'union nationale libyen (GNA) a déclaré que les forces armées avançaient «*avec force*» vers l'axe de Ramleh, dans le périmètre de l'aéroport de Tripoli. L'armée libyenne a annoncé samedi «*une forte avancée*» dans les environs de l'axe Ramla et du périmètre de l'aéroport de Tripoli, au sud de la capitale, ainsi que la récupération d'un certain nombre de dépouilles des forces du maréchal Khalifa Haftar. C'est ce qui ressort d'un communiqué du centre des médias de l'opération «Volcan de la Colère», publié dimanche sur sa page Facebook. Le communiqué a indiqué que «*les héros de la brigade Mahjoub, qui appartient aux vaillantes forces de la région militaire centrale, avancent avec force vers l'axe de Ramleh dans le périmètre de l'aéroport de Tripoli*». Le communiqué a également souligné que les forces gouvernementales «*ont pris le contrôle de deux véhicules armés et en ont détruit 6 autres*». Et de souligner que les forces «*ont récupéré un certain nombre* (non précisé) *de corps des forces de Haftar, après que les restes de la milice aient pris la fuite*». Vendredi, l'armée libyenne a annoncé que ses forces pourchassaient les forces de Haftar, dans les environs de l'aéroport de Tripoli, et qu'elles avaient réussi à contrôler des positions importantes, sans donner de détails. Au cours des derniers jours, les forces gouvernementales libyennes ont pris le contrôle des axes de Salaheddine, Machrou' Al-Hadhaba et Khallet al-Furjan, ainsi que les camps stratégiques de Yarmouk, Hamza et al-Tikbali, au sud de Tripoli. En moins de deux mois, l'armée libyenne a réussi à libérer toutes les villes de la côte Ouest, jusqu'à la frontière avec la Tunisie, en plus de la base stratégique «Al-Wattia» et des villes de Badr et Tiji, ainsi que la ville d'Al-Asabi'a (sud-ouest de Tripoli). La Libye vit une crise politique et militaire opposant le GNA, internationalement reconnu, et un autre gouvernement à l'Est du pays soutenu par la Chambre des représentants et des forces militaires, conduit par le maréchal Haftar depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011.

K. N.

Covid-19

Le Maroc signale 27 nouveaux cas confirmés, 7 807 au total et 205 décès

VINGT-SEPT nouveaux cas d'infection au coronavirus (Covid-19) ont été confirmés au Maroc au cours des dernières 24 heures, portant à 7 807 le nombre total des cas de contamination dans ce pays, a annoncé, dimanche, le ministère marocain de la Santé. Le nombre de personnes déclarées guéries s'est élevé, jusqu'à dimanche à 18h00, à 5 459 avec 58 nouvelles rémissions, alors que le nombre des morts est passé à 205, un nouveau décès ayant été recensé ces dernières 24 heures, a indiqué Dr Mouad Mrabet, coordonnateur du Centre national des opérations d'urgence de santé publique au ministère de la Santé. Le ministère invite les citoyens à respecter les règles d'hygiène et de sécurité sanitaire ainsi que les mesures préventives prises par les autorités. **M. O.**

Transport

Un ministre tunisien bloqué en France après l'annulation de son vol retour

UN MINISTRE tunisien a indiqué être actuellement bloqué en France, où il s'était rendu il y a une semaine, après l'annulation par Tunisair de son vol retour, mais assuré être en mesure de gérer son ministère a distance. Mongi Marzouk, ministre de l'Energie et des Mines, a dit sur sa page Facebook avoir été contraint de rester en France après l'annulation par Tunisair de son vol retour. A ce jour, du fait des mesures prises contre la pandémie de Covid-19, l'espace aérien tunisien reste fermé, et seuls des vols de rapatriement sont organisés. Commentant sa situation, le ministre a assuré que cela ne l'empêchait pas «*de continuer à gérer les affaires du ministère et de suivre l'équipe et les réunions à distance, et de communiquer constamment avec les cadres du ministère*». «*J'attends de rentrer à la maison dès que possible*», a-t-il ajouté, précisant qu'il se soumettrait aux procédures de quarantaine à son retour. L'épidémie de nouveau coronavirus a marqué le pas en Tunisie, avec peu de nouveaux malades officiellement identifiés et 48 décès au total depuis le début de la pandémie. Les autorités ont en conséquence commencé à lever les mesures de confinement strictes, prises dès la mi-mars. L'isolement hors du domicile reste obligatoire pour les personnes arrivant de l'étranger.

Meridja, président par intérim du COA

«On aura des projets en commun avec le MJS»

LE PRÉSIDENT par intérim du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mohamed Meridja, a relevé, dimanche, la disponibilité et la volonté affichées par le ministre de la Jeunesse et des Sports et son département à promouvoir le sport algérien, en partenariat avec le COA.

Une rencontre a réuni jeudi le ministre Sid Ali Khaldi et le président par intérim du COA. Les deux hommes ont débattu de plusieurs sujets, dont la promotion d'une relation de coopération dans un «*climat serein*» avec un objectif commun, celui de «*développer davantage le sport algérien et redorer son blason au niveau international*», a indiqué Mohamed Meridja dans une déclaration.

«*On a eu une discussion ouverte et franche sur tout ce qui touche le domaine sportif. On a passé en revue les différents aspects pouvant toucher le monde du sport.*

On aura des projets communs sur plusieurs thèmes inscrits dans l'intérêt du mouvement sportif algérien», a souligné Mohamed Meridja.

L'apport des représentants algériens dans les instances sportives internationales a été l'un des importants sujets abordés lors de la rencontre. Cet apport pour le sport algérien a été de tout temps estimé «*en-deçà des attentes*», pour de multiples raisons.

«*Le ministre a soulevé le sujet, estimant qu'ils* (les représentants, ndlr) *doivent avoir un rôle prépondérant dans le développement du sport algérien. Il a réitéré sa disponibilité à apporter son aide et son soutien à ces personnalités sportives pour leur permettre d'aider le sport algérien à aller de l'avant*», a souligné le président par intérim du COA.

Afin d'offrir le cadre adéquat pour un travail de qualité, «*des contacts sont en cours avec tous les représentants algériens dans les instances sportives internationales pour les réunir le plus tôt possible autour d'une table et discuter des différents sujets qui les tracassent et les empêchent de mener à bien leur mission*», selon la même source.

Il y aurait même une idée de les regrouper, dans la durée, en association qui pourrait être un espace réglementaire d'échange d'idées et de projets, avec l'aide et le soutien de la tutelle. La préparation des prochaines échéances sportives internationales, dont les Jeux méditerranéens (JM) d'Oran-2022 et les Jeux olympiques (JO) de Tokyo en 2021 a été aussi abordée par les deux responsables.

Volley-ball

Le championnat de retour en septembre

LE CHAMPIONNAT national de volley-ball dans ses différents paliers, suspendu depuis mi-mars en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19), reprendra ses droits en septembre prochain, a annoncé, dimanche, le président de la Fédération algérienne de la discipline (FAVB), Mustapha Lamouchi. «*Nous avons retenu au préalable trois scénarios possibles, mais avons décidé finalement de reprendre la compétition le premier week-end après la tenue de l'examen du baccalauréat. Les matchs se joueront bien évidemment à huis clos dans des salles désinfectées, avec des mesures de prévention sanitaire strictes et des gestes barrières pour éviter toute contagion*», a indiqué le premier responsable de l'instance fédérale.

L'ensemble des compétitions et manifestations sportives, toutes disciplines confondues, sont suspendues depuis le 16 mars dernier, jusqu'au 13 juin, en raison de la propagation du Covid-19. «*Nous allons boucler le championnat et la Coupe d'Algérie en deux mois, pour laisser ensuite place au stage de l'équipe nationale prévu du 1er au 20 décembre, en vue du Championnat arabe des nations en Tunisie. La prochaine édition du championnat national débutera en janvier 2021*», a-t-il précisé.

Championnat de Ligues I et II

La compétition reprendra avec la levée du confinement

■ *Après les bruits de couloir et les déclarations de certains, la FAF a donc tranché la question et la saison footballistique 2019-2020 reprendra ses droits après la fin du confinement.*

Ph. > D. R.

La reprise du championnat soulage les férus de la balle nationale

Par Mahfoud M.

Suspendue depuis le 16 mars en raison de la pandémie due nouveau coronavirus (Covid-19), la compétition reprendra officiellement avec «*la levée du confinement et autorisation de rassemblements*», a indiqué la FAF. La décision a été prise lors de la réunion du Bureau fédéral (BF) de la FAF, tenue en visioconférence sous la présidence de Kheïreddine Zetchi. Au cours de cette réunion, il a été décidé de maintenir la feuille de route initialement établie par le BF le 30 avril dernier, qui consiste à poursuivre le reste de la saison 2019-2020 des Ligues 1 et 2 sur une période de 8 semaines, après une période de préparation de 5 à 6 semaines, quelle que soit la date qui sera arrêtée par les pouvoirs publics. Il s'ensuivra une phase de repos total d'au moins une semaine aux joueurs puis une autre active d'un mois qui amorce le début de la période d'enregistrement. Ce n'est qu'après cette phase que la nouvelle saison débutera à une date à arrêter ultérieurement. Pour les championnats amateurs (LNFA et LIRF) de la catégorie seniors, ils seront calqués sur les championnats professionnels des Ligues 1 et 2 (éventuellement à une semaine près). La décision du BF intervient deux jours après la sortie médiatique du président de la Ligue de football professionnel (LFP), Abdelkrim Medouar, lors de laquelle il a affiché son scepticisme quant à une reprise de la compétition en raison de la crise sanitaire provoquée par le Covid-19. «*Personnellement, je pense que nous ne pouvons pas reprendre la compétition. Il sera très difficile aux clubs de respecter les mesures de prévention et le protocole sanitaire. Nous n'avons pas les moyens des pays européens pour rejouer au football, des centaines de millions d'euros ont été déboursés en Europe pour reprendre. La santé du citoyen doit primer avant tout autre chose*», a-t-il indiqué. Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, devançant de trois longueurs ses deux poursuivants directs, l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le «Doyen» comptent un match en moins. En Ligue 2, l'Olympique Médéa domine la compétition avec 42 points, soit deux de plus que son dauphin, la JSM Skikda. M. M.

Abdallah Benaïssa (président de l'USB)

«Biskra est un club propre»

Le président de l'US Biskra, Abdallah Benaïssa, auditionné dimanche par la commission de discipline de la Ligue de football professionnel (LFP), a révélé qu'il avait été contacté par une personne pour arranger le match perdu à domicile face à l'ES Sétif (0-2), dans le cadre de la 21e journée du championnat de Ligue 1 de football. «*Effectivement, j'ai été contacté par une personne, dont je préfère taire le nom, pour arranger le match face à l'ESS. L'affaire se trouve actuellement entre les mains de la justice, mais je peux vous assurer que le match n'a pas été arrangé. L'USB est un club propre qui ne marche pas dans la combine, d'autant plus que nous jouons pour le maintien*», a affirmé le premier responsable de l'USB à la presse, peu après son audition. La décision de convoquer Abdallah Benaïssa ainsi que le président du CA Bordj Bou Arréridj, Anis Benhamadi, a été prise par la commission de discipline après l'audition, jeudi dernier, du manager de joueurs, Nassim Saâdaoui. Ce dernier a plaidé son innocence dans l'affaire de marchandage présumé de matchs qui l'aurait impliqué, via un enregistrement sonore, avec le directeur général de l'ES Sétif, Fahd Halfaya, tout en insistant que le sonore en question «*n'est pas un faux*», contrairement aux propos du dirigeant sétifien, lequel insiste sur le fait qu'il s'agit d'un «*montage*». «*Ce jour-là, l'ensemble des joueurs avait pris part à cette rencontre, à l'exception de Lakhdari, qui souffrait d'une blessure. C'est un enfant du club que je ne soupçonne nullement. Concernant l'enregistrement sonore, j'ai été auditionné en tant que témoin, c'est la justice qui tranchera. Celui qui a fauté doit payer*», a-t-il ajouté. De son côté, le président du CABBA a plaidé son innocence, affirmant qu'il n'avait «*aucune relation ni de près ni de loin avec l'enregistrement sonore*». «*Je suis venu pour défendre mon club en tant que témoin. Nous n'avons aucune relation avec cet enregistrement sonore. L'affaire se trouve au niveau de la justice, nous avons confiance en elle. Je connais Fahd Halfaya. C'est grâce à lui que nous avons fait signer la saison dernière des joueurs qu'il nous a proposés, mais je peux assurer que ces accusations sont infondées*». Cette affaire a fait réagir le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) qui a déposé une plainte contre X devant la justice, alors que la Fédération algérienne de football (FAF) a indiqué dans un communiqué qu'elle s'était saisie du dossier, tout en dénonçant avec vigueur ces «*pratiques condamnables*».

LE JOUR D'ALGERIE

Votre quotidien national

http://www.lejourdalgerie.com

Presse

Mustapha Hamici installé à la tête du quotidien «Echaâb»

MUSTAPHA HAMICI a été installé officiellement, hier, dans ses nouvelles fonctions de directeur général du quotidien national arabophone «Echaâb», lors d'une cérémonie présidée par le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammpar Belhimer. M. Hamici remplace Fnides Benbella qui assurait le poste de directeur général par intérim. Intervenant à cette occasion, M. Belhimer a souligné la nécessité pour «Echaâb» de «reprendre sa place sur la scène médiatique en tant qu'entreprise d'information, qui doit posséder une maison d'édition, un forum, un centre de recherche en géopolitique et géostratégie, à l'instar d''Al-Ahram'' égyptien ou ''Le Monde'' français», mettant en avant l'importance de la compétence pour ce faire. De son côté, M. Hamici s'est félicité de sa désignation à la tête du quotidien «Echaâb», soulignant la nécessité de fournir le soutien nécessaire à même de permettre au journal de reprendre sa place sur la scène médiatique, à l'heure des mutations que connaît le monde en général et l'Algérie en particulier. Ces changements imposent, a-t-il soutenu, de «profondes réformes», notamment dans les relations entre les médias et la société, et trouver de «nouvelles formules permettant d'aller de l'avant et donner un nouvel élan à la presse nationale pour contribuer au développement du secteur».

Belhimer : la transition numérique de la presse écrite, une nécessité «impérieuse»

En outre, Ammar Belhimer a affirmé que la transition numérique de la presse écrite était désormais «une nécessité impérieuse» pour être au diapason des évolutions technologiques que connaît le secteur. «La transition numérique de la presse écrite est désormais une nécessité impérieuse, au regard de l'évolution de la scène médiatique, marquée notamment par l'abandon par plusieurs journaux de l'édition papier pour se tourner vers l'édition électronique», a déclaré M. Belhimer, lors de la cérémonie d'installation du nouveau directeur général du quotidien «Echaâb». Précisant que les tirages papier de la presse écrite ont reculé de 80 % entre 2010 et 2019, le ministre de la Communication a expliqué que ce taux avait encore baissé avec la propagation de la pandémie Covid-19 à travers le monde, impliquant «une transition impérative vers la presse numérique». M. Belhimer a mis l'accent sur la nécessité d'établir «une liaison électronique» entre les différents médias dont la presse électronique et les chaînes de radio et de télévision via le web. «Les engagements internationaux de l'Algérie lui imposent une transition définitive vers l'ère numérique le 17 juin. Voilà pourquoi nous avons accéléré l'opération et nous avons atteint l'objectif escompté», a-t-il soutenu. Evoquant la situation des médias, M. Belhimer a appelé tous les acteurs à «adhérer à la démarche participative nationale pour le développement du secteur».

R. N.

Tribunal de Koléa

Report du procès de Karim Tabbou au 29 juin

■ *Le tribunal de Koléa (Tipasa) a décidé, hier, le report du procès de Karim Tabbou, président de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), au 29 juin prochain.*

Par Slim O.

La décision du report du procès de Karim Tabbou, poursuivi depuis septembre dernier pour «atteinte au moral de l'Armée», a été prononcée sur demande du collectif de défense de l'accusé. Il s'agit du 3e report consécutif de ce procès. A noter que les autorités judiciaires ont décidé, au titre des mesures visant à freiner la propagation du nouveau coronavirus (Covid-19), la suspension de la sortie des détenus des prisons pour assister aux audiences, au moment où le collectif de défense a exprimé son refus d'un jugement à distance, est-il signalé. Le parquet de Koléa avait transféré l'affaire au juge d'instruction qui a ordonné, le 11 septembre dernier, sa mise en détention provisoire. Le 25 septembre, la chambre d'accusation de la cour de Tipasa a ordonné sa mise en liberté et son placement sous contrôle judiciaire, après la poursuite en appel de la décision de sa mise en détention provisoire, par la défense.

S. O.

Dédié aux droits de l'enfance

Le HCA publie le premier document juridique en version amazighe

LE HAUT Commissariat à l'amazighité (HCA) a mis à la disposition du grand public le premier document juridique en version amazighe dédié aux droits de l'enfance, à l'occasion de la Journée mondiale de l'enfance célébrée le 1er juin de chaque année, indique, hier, un communiqué de cette instance.

L'objectif de cette publication est de «sensibiliser l'opinion publique à la cause de la protection de l'enfance et de leurs droits», souligne le HCA, précisant que «cet effort de traduction vers tamazight de la loi 12-15 du 15 juillet 2015 est réalisé par deux universitaires consultants du HCA, en l'occurrence Mokrane Chikhi et Nabil Mehdioui». «Il est édité par l'Organe national de protection et de promotion de l'enfance (Onppe) en collaboration avec le HCA et désormais disponible en support imprimé et en numérique. (téléchargeable en Pdf sur le site du HCA /Rubrique bibliothèque numérique) : www.hca-mazighite.dz», ajoute la même source.

L. B.

Tizi Ouzou/En cas de déconfinement

Les responsables des villes côtières instruits de se préparer à accueillir les estivants

Les responsables des localités de la zone côtière de la wilaya de Tizi Ouzou ont été instruits de se préparer à lancer la saison estivale en cas de déconfinement sanitaire liée au Covid19. En effet, les maires des communes de Tigzirt, Azeffoune, Iflissen, Ait Chafaa et les chefs des daïra respectifs ont été invités, hier par le wali de Tizi Ouzou, Mahmoud Djamaa, en visite dans la région, d'entreprendre les travaux nécessaires et se préparer à accueillir des estivants en cas de levée du confinement. Ils ont été invités à relancer plusieurs opérations liées à l'aménagement au niveau des plages gelées depuis la déclaration de la crise sanitaire. A Tigzirt, le wali de Tizi Ouzou a instruit les responsables locaux de dégager des solutions aux travaux d'évacuation des eaux usées au niveau de la grande plage et achever les travaux d'aménagement au niveau de celle de Tassalest. Les mêmes responsables ont été rendus destinataires d'autres orientations et instructions liées à la préparation de la saison estivale. A noter que les services communaux ont déjà entamé les travaux de préparation en cas de la levée du confinement en lançant depuis quelques jours le bitumage de plusieurs routes de la ville. Même les commerçants des localités du nord de la wilaya ont exprimé ces derniers jours leur souhait de reprendre leurs activités dans le respect des mesures préventives contre la propagation du virus corona

Hamid M.

Djelfa/Had Sahary

Un homme emporté par les eaux de l'oued Khanguet el Arar

UN HOMME est mort, dimanche soir à Djelfa, emporté par les eaux de l'oued Khanguet el Arar dans la commune de Had Sahary, ont indiqué les services de la Protection civile. «Les éléments de l'unité secondaire de Had Sahary (80 km au nord de la wilaya) sont intervenus aux environs de 19h, après qu'un tracteur a été emporté par les eaux de l'oued Khanguet El Arar, à 5 km environ de la ville de Had Sahary, vers la commune d'Aïn Feka», a fait savoir le chargé de l'information auprès de la Protection civile de la wilaya de Djelfa, le lieutenant Abderrahmane Khader. Alertés de la disparition du conducteur du tracteur, les mêmes éléments ont lancé des recherches à l'issue desquelles le corps sans vie de la victime, un homme de 35 ans, a été retrouvé à près d'un km du lieu du tracteur.

O. N.